Délibération n°2024/15

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2,
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

Objet : Création du diplôme d'université intitulé Ingénierie en informatique et mathématiques appliquées
Dans le cadre de son implication dans le projet IMPACT (Partenariat avec l'Enseignement supérieur Afrique), le Conseil d'Administration approuve la création du diplôme d'université de l'UTT intitulé Ingénierie en informatique et mathématiques appliquées. Un bilan sera effectué à la fin du projet soit en 2026 afin de réexaminer les modalités de mise en œuvre de ce diplôme.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 16
Pouvoirs : 6

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 5

Troyes, le 20 juin 2024

Hervé GRANDJEAN
Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 21/06/2024
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 21/06/2024